

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

oléiculture Question écrite n° 6758

#### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur le développement de l'oléiculture dans notre pays. En effet, dans tous les pays méditerranéens qui comptent des plantations d'oliviers importantes, l'oléiculture a fait ses preuves dans l'augmentation de ses débouchés, ce qui correspond notamment à la modification des goûts alimentaires et à la reconnaissance des bienfaits de l'huile d'olive. D'autre part, la rentabilité de cette culture a également été prouvée dans de nombreuses exploitations. Dès lors, une demande forte se fait jour, notamment en Europe du Nord et dans les pays anglo-saxons comme les États-Unis. L'image culinaire de la France lui permettrait d'obtenir une place importante sur ce nouveau marché de l'agroalimentaire. Il lui demande donc de lui préciser l'action d'incitation que les pouvoirs publics comptent impulser dans ce domaine.

### Texte de la réponse

L'oléiculture française occupe une place modeste au sein de la production européenne. En raison de facteurs climatiques et épidémiologiques sur les campagnes précédentes, la production est restée très en deçà du potentiel national de production, largement augmenté par le programme de plantation de 3 500 hectares, soutenu par les pouvoirs publics entre 1998 et 2005. Dans ce contexte, le développement des débouchés de l'oléiculture française constitue un enjeu important pour la filière. À ce titre, les pouvoirs publics soutiennent des programmes de promotion européens déposés par les interprofessions, visant à favoriser l'émergence de marchés sur le territoire français et à l'international. Notamment, des programmes ciblés sur l'utilisation de l'huile d'olive dans la restauration et sur l'accès de produits gourmets méditerranéens aux États-Unis sont à l'étude. Par ailleurs, les autorités françaises ont agréé au titre de la réglementation communautaire l'association française interprofessionnelle de l'olive (AFIDOL) en tant qu'organisation d'opérateurs, représentative de la filière et pouvant déposer des programmes de travail répondant aux enjeux stratégiques du secteur. Un programme de vingt-cinq mois a ainsi été approuvé en février 2007 ; il comprend des actions visant à améliorer la connaissance des marchés des huiles d'olive et des olives de table françaises.

#### Données clés

Auteur : M. Éric Raoult

Circonscription: Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 6758

Rubrique: Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6038

Réponse publiée le : 20 novembre 2007, page 7263